



P probleme avec edf(location)

Par **COUMAR**, le 27/01/2011 à 19:02

Bonjour, je viens de déposer un plan de surendettement suite à une séparation houleuse. J'habite en ce moment chez ma tante, mais je souhaiterais prendre un appartement. Mais comme chacun sait, je dois mettre EDF/GDF à mon nom, or je leur dois 2900 euros. Je sais que si je donne mes coordonnées bancaires, ils vont me saisir mon salaire, ce dont je n'ai pas très envie. J'ai donc pensé à une solution alternative qui consisterait à mettre tout à mon nom mais de fournir un RIB de ma tante. Mais j'ai peur qu'il lui saisisse la somme totale ou partielle de MA dette! Ce que je ne souhaite pas, non plus! Est-ce une bonne alternative en attendant que le plan passe? On a-t-il le droit de saisir la fameuse somme due? Même à ma tante? Auriez-vous une autre solution? En vous remerciant de m'aider dans cette spirale infernale, merci d'avance à tous ceux qui tenteront de m'aider à trouver une solution. Cordialement M S

Par **chris_idv**, le 27/01/2011 à 19:35

Bonjour, contactez EDF et proposez spontanément un échéancier pour le paiement de votre dette (100€ par mois par exemple). Cordialement,